

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 24\_125

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 19 h,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : MARCHÉ D'EXPLOITATION  
DU BAS DE QUAI DE LA DÉCHÈTERIE  
D'ENTRE-DEUX-GUIERS**

**Date de la convocation :** Mercredi 19 juin 2024

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 28 Pouvoirs : 7 Votants : 35</p> <p><b>Résultat des votes :</b></p> <p>Pour : 23 Abstention : 3 Contre : 9</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO (Les Échelles) ; Marie José SEGUIN, Bruno GUIOL (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, Martine MACHON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Marie-Aude GONON, Olivier LEMPEREUR (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Véronique MOREL à Céline BOURSIER ; Christine SOURIS à Christiane BROTO-SIMON ; Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN ; Evelyne LABRUDE à Anne LENFANT ; Murielle GIRAUD à Hervé BUTTARD ; Maryline ZANNA à Denis BLANQUET</p>
---	--

**CONSIDÉRANT** la compétence gestion des déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

**CONSIDÉRANT** la fin au 30 juin 2024 du marché d'exploitation du bas de quai de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers,

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres lancé le 3 avril 2024 pour cette prestation.

**CONSIDÉRANT** le choix de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 21 mai 2024, portant sur le candidat ayant remis l'offre la mieux disante.

**CONSIDÉRANT** le choix de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 25 juin 2024, portant sur l'option d'utilisation d'un véhicule à énergie renouvelable.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente,

➤ **Le conseil communautaire à la MAJORITÉ**

- **AUTORISE** la Présidente à signer le marché avec pour la société LELY ENVIRONNEMENT (offre base + option véhicule à énergie renouvelable) pour un montant de 2 314 094 € HT sur 5 ans.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 27 juin 2024

La Présidente,  
Anne LENFANT.

